

**MASTER - Domaine : DROIT****Mention :****DROIT PUBLIC****2<sup>ème</sup> ANNEE****M2****Spécialité : Droit administratif et collectivités territoriales (Master Recherche)****Objectifs :**

- Le droit administratif demeure aujourd'hui la partie centrale du droit public interne. Il n'est pas seulement le droit de l'administration mais de toute une multitude de relations entre celle-ci et les personnes privées. Quant aux collectivités territoriales, il n'est pas utile de démontrer leur place

- L'objectif de ce Master Recherche est donc d'approfondir ce droit en vue, aussi bien, de préparer des concours administratifs (les TA, la fonction publique territoriale, etc.) que des professions dans le secteur privé (conseil juridique, avocat).

Ce Master Recherche est porté par le Centre de Recherches Administratives (CRA) qui organise une Table ronde annuelle, une journée annuelle d'étude avec la Cour Administrative d'Appel, des travaux en commun entre doctorants, et comporte une bibliothèque de plusieurs milliers de volumes.

**Débouchés :**

- Concours administratifs (les Tribunaux administratifs, la fonction publique territoriale, etc.)  
et professions dans le secteur privé (conseil juridique, avocat).

**Public concerné :**

	Temps partiel	Temps complet	Alternance
<input checked="" type="checkbox"/> <b>Etudiant</b> (formation initiale)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input checked="" type="checkbox"/> <b>Adulte en reprise d'études</b> (formation continue)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**Conditions d'admission :**

- L'accès à la 2<sup>ème</sup> année du Master « Droit administratif et collectivités territoriales » est ouvert, de manière conditionnelle, à ceux qui sont titulaires d'un Master 1 ou, pour ceux provenant d'une université n'étant pas encore passée au LMD, d'une maîtrise

- L'acceptation de la demande est conditionnée par le dossier de l'étudiant, notamment les résultats obtenus, ainsi que la motivation de l'intéressé(e).

**Coût de la formation :**

- Droits universitaires nationaux : 385,57 euros avec la sécurité sociale et 205,57 sans.
- Autres (redevance spécifique): 200 euros – réactualisation possible

**Effectif de la promotion :** Minimum : 20                      Maximum :                      Sans restriction

**Modalités d'inscription : Scolarité Master 2**

- **Retrait dossier de candidature** : - début avril au 22 juillet 2005  
- 22 août au 24 septembre 2005
- **Dépôt dossier de candidature** : le plus tôt possible après le retrait
- **Retrait du dossier d'inscription, après acceptation du dossier de candidature** : à partir de mi-juin
- **Inscription** : début juillet à mi-novembre
- Lieux d'enseignement : Faculté de Droit et de Science Politique, Aix-en-Provence

**Contacts :**

- **Responsable de la formation : Jean-Marie PONTIER**

- Rattachement de la formation : Centre de recherches administratives
- Tél. : 04 42 17 29 29    Fax : 04 42 17 29 30
- Email : [jacqueline.bellot@univ.u-3mrs.fr](mailto:jacqueline.bellot@univ.u-3mrs.fr)

- Scolarité : Tél. : 04 42 17 25 95 ou 25.40
- Email : [scoladroit.master2@univ.u-3mrs.fr](mailto:scoladroit.master2@univ.u-3mrs.fr)

- Validation des Acquis de l'Expérience : Bureau de la VAE – Tel : 04 42 93 65 82

**SPECIALITE : Droit administratif et collectivités territoriales (Master Recherche)****Programme des enseignements****Organisation de la formation :****ORGANISATION DES ÉTUDES**

Le Master 2 est organisé, pour le premier semestre, autour de trois UE (unités d'enseignement) portant sur le droit administratif approfondi, la méthodologie de ce dernier, le droit matériel des collectivités territoriales, les contrats publics et privés de celles-ci, le droit économique, la responsabilité et les collectivités publiques, la fonction publique territoriale, le contentieux administratif. Le second semestre est consacré au mémoire et à deux dossiers de recherche, les étudiants étant encadrés par une équipe pédagogique.

**RÈGLEMENT D'EXAMEN**

Le règlement général d'examen Master 2 s'applique à la présente spécialité.

**DÉBUT DES ENSEIGNEMENTS**

Les enseignements commenceront au début octobre. La présence aux cours est obligatoire. Une réunion de pré-rentree sera organisée. Les étudiants en seront prévenus.

**CENTRE DE RATTACHEMENT**

Le Master 2 « Droit administratif et collectivités territoriales » est rattaché au Centre de Recherches Administratives (CRA), qui est une équipe labellisée par le ministère (EA 893) et qui est rattaché au Groupement de Droit Comparé (GDR).

Le CRA, qui comporte une bibliothèque de plusieurs milliers de volumes, est un laboratoire d'accueil de nombreux doctorants français et étrangers. Il organise chaque année une Table Ronde sur un thème de droit administratif et de science administrative avec des spécialistes venus des différents pays d'Europe. Il collabore également avec la Cour Administrative d'Appel de Marseille -une rencontre commune étant organisée chaque année-. Il propose ses conseils aux collectivités territoriales et aux établissements dépendant de celles-ci.

**Unités d'Enseignement :****UE1 : total des crédits : 9**

	Vol. / H	Crédits
Droit administratif approfondi	25	6
Méthodologie du droit administratif	25	3

**UE2 : total des crédits : 12**

	Vol. / H	Crédits
Droit matériel des coll. territoriales	25	6
Contrats privés et publics des coll. territoriales	25	6

**UE3 : total des crédits : 9**

	Vol. / H	Crédits	
Droit économique et coll. publ.	20	3	
Responsabilités et coll. publ.	20	3	
au choix	Fonction publique territoriale	20	3
	Contentieux administratif	20	3

**UE4 : total des crédits : 30**

	Vol. / H	Crédits
- Mémoire		24
- Dossiers de recherche (1)		3
- Dossiers de recherche (2)		3
- Tutorat et suivi de stage		